Cinquante troisième année. - N° 238 A Mercredi 11 décembre 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1133

37 – INDRE-ET-LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOURS

Ventes et cessions

RCS non inscrit.
ACACIA.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 10000.00 EUR.
Adresse : 61, avenue André Maginot, 37100 Tours.
Précédent propriétaire : 529 686 073 RCS Tours. **AMARANTE.**
Oppositions : Article L.236-21 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de scission nationale. Société scindée : AMARANTE Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du siège : 61 avenue Maginot 37100 Tours Capital : 20000.00 EUR Numéro unique d'identification : 529686073 Lieu d'immatriculation : Tours. Société bénéficiaire de la scission : ACACIA Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du siège : 61 avenue André Maginot 37100 Tours Capital : 10000.00 EUR. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société bénéficiaire est prévue : actif de 299076.65 EUR - passif de 180224.87 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Apport de sa branche complète et autonome d'activité de vente de fleurs, plantes, d'accessoires se rapportant à cette activité. Soit un actif net de 118 851,78 euros. En rémunération de l'apport scission réalisé à la constitution de la société ACACIA, il sera attribué à l'associée unique de la société AMARANTE 10 000 parts sociales d'une valeur nominale de 1 EURO chacune entièrement libérées qui composeront le capital de la société ACACIA. Effet rétroactif fiscal, comptable et juridique : 01/10/2019. Effet social : 01/01/2020. Montant de la prime de fusion / scission : 108851.78 EUR. Date du projet commun de scission : 06.12.2019. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société AMARANTE : 06.12.2019 (au greffe du tribunal de commerce de TOURS)..